

Solidaires en action N° 25

Le 23 novembre 2009

Convergences des luttes ? on va y arriver !

Le 24 novembre, grève à La Poste, dans l'Education Nationale, dans plusieurs banques. L'Union syndicale Solidaires a publié il y a deux semaines un tract mentionnant ces différents mouvements, suggérant leur coordination et un élargissement à d'autres secteurs. Sans écho des autres organisations syndicales, et sans que nos fédérations et syndicats nationaux d'autres secteurs puissent enclencher une telle dynamique.

L'organisation d'une manifestation nationale pour la défense du service public postal est en débat, depuis plusieurs semaines, au sein du comité national qui associe organisations syndicales, associatives et politiques. Pour SUD PTT et Solidaires, c'est un prolongement nécessaire au succès de la votation citoyenne. Notre implication dans les comités locaux n'a pas été suffisante pour faire pencher la balance du bon côté, pour l'instant. La réussite des manifestations locales du samedi 28 novembre pèsera dans la suite des discussions...

Le « collectif contre les patrons voyous » a été lancé fin juillet. L'Union syndicale Solidaires a été présente à toutes ses initiatives et relaie les informations. Dernièrement encore, nous étions à la fête de solidarité avec les Philips de Dreux, le 14 novembre. Le collectif a mis en place un site, n'hésitez pas à l'utiliser : <http://collectifcontrelespatronsvoyous.com/>

Le 13 janvier, à l'occasion de leur procès en appel, les « Continental » propose une manifestation contre la répression antisyndicale. L'Union syndicale sera présente.

Poste : l'alternative c'est la fermeture et les licenciements ?

Les salariés de plusieurs sites d'Alternative Post, le principal concurrent de La Poste pour la distribution du courrier, ont eu la désagréable surprise, de trouver les grilles de leurs établissements baissées, sans aucune information préalable.

Une situation d'autant plus intolérable que les salaires d'octobre n'ont toujours pas été versés. Après l'arrêt de l'activité de la distribution du courrier adressé par Adrexo-Mail, Alternative Post serait sur le point d'annoncer un même désengagement. Cet opérateur privé est autorisé à distribuer dans la région Ile-de-France, les agglomérations de Toulouse, Nantes, Lille et leurs alentours, Clermont-Ferrand, Strasbourg, Saint-Etienne, Saint-Chamond et Angers et plus de 300 salarié-e-s risquent de se retrouver au chômage.

Modèle économique et social inacceptable !

Au moment où La Poste cherche à obtenir l'ouverture de son capital, cette situation est une nouvelle démonstration que la libéralisation du courrier est néfaste, aussi bien pour les salarié-e-s que pour les usagers. L'ouverture du marché postal ne peut déboucher que sur l'explosion du dumping social et son corollaire de suppressions d'emplois, de baisse des salaires et d'aggravation des conditions de travail et de la qualité du service rendu. Par exemple depuis la fermeture, la distribution n'est plus assurée par Alternative Poste dans plusieurs villes. Quel est le recours des personnes qui attendent un courrier devant être distribué par cet opérateur ?

Tous perdants ? Pas tout à fait... !

De plus, il faut rappeler que pour monter des entreprises comme Alternative Post, les investisseurs financiers se voient octroyer des déductions conséquentes sur leurs déclarations d'impôt sur les revenus et sur l'impôt sur les grandes fortunes, alors que le gouvernement dit ne pas avoir les moyens d'investir dans la modernisation du service public postal !

SUD PTT exprime son soutien aux salarié-es- dont l'emploi est aujourd'hui menacé, et dénonce ce modèle économique, qui casse les services publics pour organiser à sa place un énorme gâchis humain et financier mettant en danger tous les personnels du secteur des activités postales.

Union syndicale
Solidaires

Téléphone : 01 58 39 30 20
Télécopie : 01 43 67 62 14
contact@solidaires.org
www.solidaires.org

Soutenons les grèves, agissons ensemble !

24 novembre : grève nationale à La Poste !

Après la grève des postier-e-s du 22 septembre, et le succès du référendum populaire du 3 octobre, la lutte se poursuit. Elle est d'autant plus nécessaire que le gouvernement poursuit son plan : après le passage au Sénat début novembre, le projet de loi sera soumis à l'Assemblée Nationale en décembre. C'est maintenant qu'il faut agir, pour arrêter la privatisation !

Les fédérations CGT, SUD PTT, FO, CFDT, CFEC appellent les postier-e-s à la grève le 24 novembre.

Après la votation citoyenne,
à l'appel du comité national contre la privatisation de La Poste
pour le service public postal, contre la privatisation :

Samedi 28 novembre :
Manifestations dans toute la France

*Ensuite, préparons pour mi-décembre
la manifestation nationale, à Paris !*

24 novembre : grève nationale dans l'Education Nationale !

Les prévisions de budget 2010 laissent présager un état d'urgence pour l'Education Nationale : plus de 10 000 postes supprimés, qui s'ajoutent aux 20 000 déjà supprimés ces deux dernières années ! Le gouvernement poursuit sa politique de coupe budgétaire des services publics en démantelant la santé, l'éducation, la justice, le feu bleu, la fonction publique... Il prend une part active à la montée du chômage, aux cotés des entreprises privées qui licencient après avoir touché les « aides publiques pour l'emploi » !

SUD Education, FSU, CGT appellent l'ensemble des personnels à la grève, le 24 novembre.

Le 24, les enseignant-e-s seront en grève pour l'augmentation des recrutements aux concours, une meilleure formation durant toute la carrière, la revalorisation des salaires, la défense des statuts et la limitation des précaires... contre le recours massif aux heures supplémentaires, les classes surchargées, la disparition des Réseau d'Aide Spécialisées aux Elèves en Difficulté, les suppressions d'heures de cours.

SUD Education appelle à tenir des Assemblées Générales afin d'organiser collectivement la suite du mouvement

24 novembre : grève nationale dans des banques !

Dans les banques, les diverses organisations salariées ont montré une nouvelle fois que les patrons ont leur propre conception de la répartition des richesses : les aides publiques, les « puncharts dorés » et les bonus pour eux, et pas grand-chose pour les salarié-e-s ! Plusieurs inter-syndicales (Société Générale, HSBC, ...) appellent à la grève le 24 novembre. SUD Banques est prête à prendre du mouvement.

24 novembre : élargir le mouvement ?

En agissant ensemble, on est plus fort. C'est ainsi que la SUD-Rail a proposé aux autres fédérations syndicales (sans succès actuellement, dans la situation peu évolutive) que les cheminot-e-s renforceraient la grève déjà décidée dans d'autres secteurs. De nouveaux secteurs professionnels à l'appel, c'est la meilleure solidarité qui puisse exister pour les grévistes déjà dans l'action. Comme par exemple les milliers de travailleurs/tes Sans-papiers en grève depuis six mois...
Agir ensemble, coordonner les luttes, c'est aussi la demande exprimée depuis des années par de nombreuses équipes syndicales du secteur privé, confrontées aux patrons qui, eux, agissent de concert. Pourquoy pas, à partir du 24 novembre ?

Sans-papiers : régularisation !

Communiqué du 18 novembre des organisations CGT, CFDT, FSU, UNSA, Solidaires, Ligue des droits de l'Homme, Cimade, Autremonde, Femmes Égalité, RESF, Droits devant ! « pour la poursuite des discussions sur la régularisation des travailleurs/euses sans papiers ».

Le 1^{er} octobre, nos onze organisations, devant les incohérences de l'application des mesures exceptionnelles de régularisation « par le travail » avaient écrit au Premier ministre pour une « mise à plat ». Des discussions se sont engagées le 22 octobre. Le ministère de l'Immigration vient de faire parvenir aux organisations syndicales un « document de synthèse » censé en faire le point. Ce texte contient certaines avancées, mais ne saurait être considéré en l'état comme satisfaisant. Dans le même temps la grève des travailleurs/euses sans papiers entre dans sa 6^{ème} semaine et l'on compte aujourd'hui plus de 5.000 grévistes répartis sur quarante sites.

Les avancées concernent les agents de sécurité, qui pourront être régularisés dans une autre activité le temps d'obtenir leur agrément professionnel. Elles visent également **certains aspects de l'activité passée des salarié(e)s intérimaires**, la durée d'activité exigée pour leur régularisation pouvant être fractionnée en plusieurs périodes discontinues et s'effectuer en partie dans d'autres entreprises que celle qui régularise.

Mais le texte présente de graves insuffisances et dispositions inacceptables :

- ➔ Une durée de présence en France de cinq ans reste requise pour la régularisation, sans qu'aucun argument ne soit avancé pour justifier ce chiffre, et alors que des travailleurs/euses présents en France depuis trois ans, voire moins, ont été régularisés lors du précédent mouvement de grève de 2008.
- ➔ La possibilité de régularisation est réservée aux seul(e)s « travailleurs/euses déclaré(e)s », ce qui exclurait la totalité des salariés non déclarés ayant un engagement de l'employeur à fournir un contrat de travail, et en particulier les travailleurs/euses de l'aide à la personne, alors qu'ils et elles ne demandent qu'à cotiser.
- ➔ Les travailleurs/euses algérien(ne)s et tunisien(ne)s demeurent exclu(e)s du champ d'application du texte, alors qu'ils ont, selon les accords bilatéraux signés entre la France et chacun de ces pays, en théorie accès à tous les métiers.
- ➔ La régularisation serait subordonnée à la situation « trimestrielle » de l'emploi dans les régions. Rappelons que, selon l'article L.5221-7 du Code du travail, la limitation de l'autorisation de travail à une activité ou une région déterminées n'est que facultative. Mais surtout, le ministère de l'Immigration se comporte comme s'il avait affaire à de nouveaux arrivants, sollicitant leur admission sur le territoire français. Or il n'en est rien : les travailleurs/euses sans papiers vivent et travaillent sur notre sol depuis des années. Ils sont déjà pris en compte par les statistiques de l'emploi. Il se peut d'ailleurs qu'un métier ne soit pas « en tension » dans une région donnée, tout simplement parce que des travailleurs/euses sans papiers y sont employés en grand nombre !

On ne peut donc tirer argument de l'absence de « tension » pour refuser leur régularisation. Outre les difficultés qui viennent d'être énumérées, le texte contient un certain nombre d'omissions, d'équivoques et d'incohérences qui ne permettent pas de prendre en compte des situations particulières (multi employeurs simultanés, plusieurs employeurs dans la période de référence, temps partiel,...) et qui rendent de toute évidence nécessaire la poursuite des discussions.

Le ministère de l'Immigration semble considérer que son document constitue un « aboutissement » et une « version finale ». Or il est clair que si la circulaire à venir était fondée sur la rédaction actuelle du document de synthèse, elle ne serait pas susceptible de résoudre les situations. Si le ministère s'en tenait à cette rédaction, il montrerait qu'il n'a pas encore pris la mesure de l'ensemble des questions soulevées et de la forte mobilisation de nos organisations et de celle des salarié(e)s concerné(e)s. Nous attirons l'attention du ministère de l'Immigration contre cette grave erreur d'appréciation. Il ne s'agit pas d'un problème « d'immigration de travail », puisque les travailleurs sans papiers résident et travaillent déjà en France, certains depuis des années. Les conflits actuels prennent leur source dans une situation d'inégalité au travail pour des salarié(e)s qui par leur situation administrative irrégulière sont privé(e)s d'une partie essentielle de leurs droits.

Pour toutes ces raisons, les discussions doivent continuer, et le ministère du Travail doit désormais s'y associer pleinement, puisque les questions posées sont par excellence de sa compétence.

ERDF/GRDF : face à la répression résistance !

La direction d'ERDF/GRDF multiplie les conseils de discipline pour punir les grévistes du printemps dernier. **Des licenciements sont demandés...** Mercredi 4 novembre devait avoir lieu le conseil de discipline d'Yvan Yonnet, secrétaire du syndicat SUD Energie de Normandie. Or, de conseil de discipline il n'y en eu point.... Pourquoi ?

Parce que **le syndicat SUD Energie avait décidé de faire apparaître clairement que les 14 calvadosiens mis en accusation par les directions le sont pour des raisons politiques**. C'est le droit de contester, de protester, de proposer une autre politique qui est insupportable à ce pouvoir. « *Il faut mettre au pas ces derniers Gaulois qui osent encore se rebeller* ».

La CGT, (SUD Energie n'est toujours pas reconnu « représentatif ») qui était venue pour siéger dans cette parodie de justice dont le résultat est connu d'avance (à chaque fois, il y a sanction à la sortie) a bien voulu entendre notre demande de ne pas siéger et nous l'en remercions. Il faut bien noter l'unité dans laquelle les différents syndicats présents ont œuvré. Ce n'est pas la plus petite satisfaction de cette matinée du 4 novembre. **Pour SUD Energie, les conseils de discipline doivent s'arrêter, et les agents doivent être relaxés !**

Grève le 30 novembre, à la DGCCRF et dans les DRIRE...

Dans le cadre de sa Révision Générale des Politiques Publiques, le gouvernement a décidé autoritairement la restructuration de la Direction Générale de la Concurrence, la Consommation et la Répression des Fraudes (DGCCRF), des Directions Régionales de l'Industrie, la Recherche et l'Environnement (DRIRE) et de services de l'administration centrale des finances. Les personnels sont ou seront intégrés dans des directions régionales ou des directions départementales interministérielles placées sous l'autorité des préfets dès le 1^{er} janvier 2010. A aucun moment cette réforme n'a été discutée avec les organisations syndicales.

La RGPP porte gravement atteinte au service public et aux agents qui le font vivre.

- Les missions du service public sont désorganisées et gravement remises en cause par la création de directions régionales ou départementales aux missions disparates voire antagoniques...
- Le réseau de la DGCCRF est déstructuré par un éclatement des missions...
- Les moyens des services sont drastiquement réduits par une politique systématique et injustifiée de suppressions d'effectifs...
- Les droits et garanties des agents sont érodés par un avis systématique du préfet ou de son directeur sur les mutations et les promotions ainsi que par une limitation du rôle des Commission Administratives Paritaires...

La création des directions interministérielles est donc inacceptable. Pour satisfaire ses objectifs de communication politique, le Premier ministre impose, à marche forcée, une mise en place de sa réforme au 1^{er} janvier 2010. Cela est inacceptable, alors que rien ne sera prêt à cette date : les locaux, les systèmes informatiques ne sont pas adaptés, les principes de la gestion des ressources humaines sont en cours d'élaboration. Des questions aussi essentielles que la définition des cycles de travail (horaires hebdomadaire et nombre de jours RTT) ou le règlement intérieur des directions seront élaborés courant 2010.

CGT, Solidaires, FO CFDT, appellent les agents de la DGCCRF, de la Centrale et des DRIRE à entrer le 30 novembre 2009, jour du Comité Technique Paritaire Ministériel qui examinera plusieurs textes sur la réforme territoriale de l'Etat, dans un processus d'action pour obtenir l'arrêt immédiat de la RGPP, exiger une dotation pérenne d'effectifs et de moyens indispensables à l'accomplissement des missions de ces services publics et une véritable modernisation des services publics.

Elles appellent les agents de la DGCCRF, de la Centrale, des DRIRE, des services économiques déconcentrés à la date du 30 novembre, à observer un **arrêt de travail de 24 heures, à se réunir en assemblée générale pour décider de la forme des actions à entreprendre...**

... Et rassemblements aux Finances !

Le 30 novembre, 2432 suppressions d'emplois pour l'année 2010 sont à l'ordre du jour du Comité Technique Paritaire Central. Depuis 2002, ce sont plus de 16 000 emplois et plus de 1 000 trésoreries qui ont déjà disparu ! Le 30 novembre, l'Union SNUI/SUD Trésor Solidaires appelle les agents à exprimer leur mécontentement contre les conséquences catastrophiques de cette politique libérale.

Au quotidien, les agents de la Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP), comme l'ensemble des fonctionnaires, sont victimes des suppressions d'emplois :

- les conditions de vie au travail se dégradent, le stress et les tensions s'accumulent,
- l'accueil du public, encore plus important en ce moment, s'effectue dans des conditions de plus en plus difficiles,
- la moindre absence d'un collègue déstabilise un service, gêne les prises de congés,
- l'accès à la formation, ...
- le manque de moyens ne permet plus d'effectuer correctement les missions,
- la pression hiérarchique s'intensifie sur chaque agent...

Arrêtons le massacre des emplois publics.

La crise économique et sociale qui sévit nécessite pourtant des réponses ambitieuses du gouvernement en matière d'emplois, pour satisfaire notamment les besoins sociaux. Mais c'est l'inverse qui est décidé : privatisation de services publics, réorganisation des services territoriaux de l'Etat et amoindrissement de leur rôle, réforme des administrations pour augmenter la productivité individuelle, en mettant les missions en danger et sans la moindre reconnaissance !

L'Union SNUI-SUD Trésor Solidaires ne siègera pas au CTPC du 30 novembre et interpellera le directeur général sur les conséquences dramatiques des suppressions d'emplois pour les agents et le service public.

L'Union SNUI-SUD Trésor Solidaires appelle tous les agents de la DGFIP à manifester leur refus des suppressions d'emplois par tous types d'action décidées en assemblée générale. Rassemblements unitaires dans tous les départements lors de ces CTP Locaux « suppressions d'emplois » !



La direction de *Dunlop* organise la souffrance au travail !

Fin octobre, les salariés de *Dunlop* sont entrés en grève avec blocage, contre la dégradation de leurs conditions de vie et de travail provoquée par l'application de l'**accord 4x8** imposé par la direction. L'accord 4x8 est une véritable régression sociale, puisqu'il a supprimé une équipe de travail : **fatigue physique intense, destruction de la vie sociale et familiale**. Ce nouveau rythme de travail a provoqué une **intense fatigue, la multiplication des arrêts maladies, une souffrance morale insupportable**.

Cet accord a été annulé par décision de justice. A l'occasion de la réouverture des négociations, des dizaines de salariés, soutenus par SUD Chimie ont entamé un mouvement de grève et de blocage. **SUD Chimie propose la mise en place d'une expertise indépendante sur la dégradation des**

conditions de travail à Dunlop, expertise refusée par l'UNSA signataire de l'accord avec la direction.

Partout en France se développent des mobilisations de salarié-e-s contre l'inhumaine dégradation de leurs conditions de travail dans le seul but d'augmenter encore les bénéfices reversés à des actionnaires qui ne feront que boursicoter et provoquer de nouveaux désastres financiers.

A peine la grève suspendue, la direction de Dunlop a décidé **8 mises à pied conservatoires pour des militants**, convoqués pour des sanctions pouvant aller jusqu'au licenciement ! **SUD Chimie Pharma, Solidaires Somme, et l'Union syndicale Solidaires les soutiennent !**

Manifestation pour l'emploi dans la Maurienne

CGT, FO, Solidaires, CGC organisaient cette manifestation, le 19 novembre, centrée sur la question de l'emploi, dans la vallée de la Maurienne, très touchée par les suppressions d'emplois, le développement du chômage et de la précarité. Extraits de l'intervention Solidaires :

Si nous avons décidé d'appeler à cette manifestation, c'est parce que la situation de l'emploi, plus exactement de la **précarité et du chômage**, est dramatique dans la Maurienne. Si nous avons tenu à une présence et une intervention du Secrétariat National de l'Union syndicale Solidaires, c'est pour insister sur le fait que, malheureusement, le cas de la Maurienne n'est pas isolé, qu'il s'agit d'une **politique nationale**, et qu'il est nécessaire de **reconstruire une riposte syndicale** à cette hauteur, et enfin que c'est le **rôle des responsables syndicaux nationaux de soutenir celles et ceux qui luttent**.

En quelques mois, le nombre de chômeurs/ses a augmenté de 30% en Savoie. Il faut y ajouter, par exemple, les près de 10.000 salarié-e-s savoyard-e-s qui sont au chômage partiel. Pour celles et ceux qui ont un emploi, la précarité devient la règle, le Contrat à Durée Déterminée devient la norme ! Cette situation est générale, et nécessite une réponse syndicale à ce niveau. Mais dans le paysage désolant que nous offre le capitalisme, des régions subissent encore plus que d'autres les conséquences : la Maurienne en fait partie.

Les emplois supprimés par dizaines, par centaines. Toutes les entreprises et services sont visés. **Les entreprises de service public** : 70 emplois supprimés à la SNCF, volonté de privatiser La Poste qui aura des conséquences aussi sur l'emploi, ... **La Fonction publique n'est pas épargnée, loin de là** : Education Nationale Collectivités Territoriales, Santé, Finances, Culture, ... partout, l'Etat supprime des postes et crée du chômage. Bien sûr, **les salarié-e-s des entreprises privées paient un lourd tribut**, car, même en temps de « crise », les actionnaires empochent des millions et des milliards de dividendes. Alcan, Gate, Spinel, Metaltemple, plein d'autres, **toutes les boîtes sont touchées**.

C'est cette politique, faite de violence patronale, qui conduit aussi à des drames, à des suicides !

Aujourd'hui en France, **il n'y a pas de problème pour assurer un emploi et un revenu corrects à chacun-e**. La richesse que nous produisons collectivement a considérablement augmenté depuis 25 ans. **Ce qui est en cause, c'est le partage de notre richesse**. Il est de plus en plus inégalitaire. Notre richesse est confisquée par une minorité de privilégié-e-s qui, pour s'en mettre encore plus plein les poches, supprime nos emplois, ceux de nos proches, de nos enfants. **Un autre partage des richesses, la satisfaction des besoins sociaux de la collectivité**, voilà ce qu'il faut remettre au centre des débats et des initiatives ! Il faut le faire dans les entreprises, dans les services, dans les localités, mais aussi au niveau national. La convergence des luttes est nécessaire. Et ce ne doit pas être qu'un slogan.

Pour cela, il faut des luttes ; et il y en a ! (...) La question du débouché national à ces luttes, est posée. **Le 29 janvier, le 19 mars, nous étions des millions dans les rues. La suite n'a pas été à la hauteur du rapport de forces que nous avons alors créé, et des espoirs des salarié-e-s**. Il faut tirer des bilans, dire quelle stratégie d'action syndicale a payé ou n'a pas payé, ... mais il ne sert à rien de se lamenter.

Il faut agir ensemble, comme nous le faisons aujourd'hui. **Il faut faire grève ensemble**, comme le feront à partir du 24 novembre les postier-e-s, le personnel de l'Education Nationale, les salarié-e-s des banques. **Il faut manifester ensemble**, comme nous le ferons, partout en France, le 28 novembre, pour défendre le service public postal. **Il faut répondre à l'urgence sociale**, en construisant et solidifiant la solidarité, que l'Etat et le patronat cassent.

La crise, n'est pas une catastrophe naturelle dont personne ne serait responsable. C'est la crise du système capitaliste, c'est la crise d'un système politico-économique où les salarié-e-s sont exploité-e-s, c'est la crise d'un système qui ruine des régions. **La solution, nous ne la trouverons ni à Matignon, ni à l'Elysée. La solution, c'est nous !**